

Ruralités en Action !

Année	5	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	M91AVT-AP1
Semestre	9	Heures TD	65	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Diodato

Objectifs pédagogiques

Ruralités en Action !

L'atelier de projet « Ruralités en Action ! » se donne comme objectif de confronter en cycle Master, les étudiants à une situation réelle de conception à l'échelle urbaine et architecturale dans des territoires ruraux.

Un partenariat avec le PNR des Boucles de la Seine Normande portera cet atelier et offrira la possibilité de travailler avec des élus et des habitants, et de rencontrer des acteurs (professionnels, acteurs économiques) au travers d'une résidence sur site d'une semaine. Le Partenariat est en cours de construction afin de garantir aux étudiants la possibilité d'aller sur site facilement.

Les projets élaborés par les étudiants sont systématiquement déclinés de l'échelle territoriale jusqu'à une échelle architecturale. Ils sont restitués par les étudiants devant les partenaires et habitants après publication des travaux (cf site internet de l'école → documentation/publication).

Points clé de l'atelier :

- un partenariat avec un territoire, des élus et des habitants
- un voyage d'étude lié au partenariat, travail en immersion sur le terrain - un projet décliné de l'échelle urbaine à l'échelle architecturale
- un travail en équipe et individuel
- un regard pluridisciplinaire avec des intervenants extérieurs ponctuels - une exposition / publication valorisant les projets

Contenu

L'atelier de projet se déroulera sur le semestre et aboutira à la présentation de projets (échelle territoriale en groupe et architecturale individuelle) à Nancy en présence d'élus et partenaires. Un calendrier est en cours de construction.

Les étudiant.es seront accompagnés dans le développement des stratégies de projet pour faire face à la déconnexion multidimensionnelle, physique, sociale, économique, civilisationnelle, produite par les systèmes productifs, qui ont rendu les rapports entre les habitants et lieu abstraits, ou bien hors-sol. La semaine intensive 'hors les murs', qui aura lieu au mois de septembre/octobre 2024, sera organisée conjointement avec les équipes des partenaires, à savoir architecte, paysagiste, géographe... Elle engage des rencontres, visites, échanges, débats et se conclut par une première restitution in situ devant les acteurs en fin de semaine. L'enjeu commun qui est de réorienter les territoires à un mode de vie et de production « écologique » concerne les architectes, au même titre que tous les « aménageurs » avec qui nous aurons à échanger sur place.

Par le biais de ces visites et de rencontres sur place, les étudiants réfléchiront à comment participer à la mise en place d'un développement local auto-soutenable. Pour cela, ils analyseront les liens que les bourgs ruraux entretiennent avec le territoire environnant et examineront les éléments constitutifs des systèmes de production locaux. Les infrastructures productives (industrielles et agricoles) seront envisagées comme véritables sujets d'architecture, sur lesquels les étudiants seront accompagnés pour proposer des projets transcalaires qui nous permettront de tracer les contours d'une gestion des territoires ruraux qui dépasse les logiques sectorielles héritées de la modernité. Les étudiants interviendront en particulier sur la reconversion des friches industrielles, la requalification des ZAE en milieu rural et la remise en question des systèmes productifs agroalimentaires. L'ensemble des projets de l'atelier participera à une logique d'ensemble qui ouvrira la voie à une perspective biorégionale ancrée dans ces territoires et capable de les maintenir et valoriser dans le temps long

Un travail de conception progressif cadré par des outils de représentation tel que la cartographie prospective, le plan de rez-de-chaussée détaillé, la coupe de territoire, la coupe perspective, la maquette, les ambiances et la matérialité. Les échelles traitées dans le cadre du projet iront du territoire à la coupe du bâtiment au 1/50.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait d'une part de façon ouverte et partenariale : jurys ouverts avec les acteurs permettant un premier retour sur les projets présentés et mobilisant les étudiants sur un travail d'auto-évaluation. L'évaluation se fait d'autre part sous une forme universitaire par l'enseignant responsable à partir de critères clairement énoncés au début de l'atelier (participation, qualité des débats et contacts avec les acteurs, qualité des propositions de conception).

L'expérience des précédents ateliers démontre que la motivation des étudiants, dans cette situation « hors-les-murs » est davantage liée aux attentes exprimées par les acteurs locaux que par les enseignants eux-mêmes. Il nous semble pertinent de mettre en place, pour les étudiants de Master, une progression vers des situations d'évaluation par le « terrain » et les « acteurs » même si l'exercice reste de toute façon avant

tout

Travaux requis

Préparation du sujet, pré diagnostic et analysé préalable de terrain, tenu d'un carnet de recherche pour le projet

Restitution de diagnostic et enjeux de projets à l'issue des semaines de terrain (équipe d'étudiants)

Projets à l'échelle urbaine et architecturale sur la commune-support de l'atelier présenté lors d'un jury final à Nancy (travail en groupe à l'échelle urbaine et individuel à l'échelle architecturale).

Valorisation des projets présentés sous la forme d'une exposition itinérante dans la ville choisie et d'une publication 'chronique d'un atelier' présentant une synthèse de l'atelier (contrats étudiants rémunérés).

Les restitutions des ateliers précédents donnent une image de la méthodologie poursuivie mais qui sera appliquée à un nouveau territoire, en ville, en lisière urbaine, en interface avec la campagne :

- Cf site internet de l'école

- <http://www.nancy.archi.fr/fr/projet-d-urbanisme-hors-les-murs.html> - <http://www.nancy.archi.fr/fr/publications-de-l-ecole.html>

- Cf compte INSTAGRAM de l'atelier hors les murs

Support de cours

Dossier documentaire mis à disposition des étudiants ;

Présentation du territoire choisi par les partenaires et les usagers ;

Publications des années précédentes ;

Entretiens, visites et rencontres lors de la semaine d'immersion (cela vaut 6 mois de cours !).



